



Résumé des délibérations
Conseil consultatif d'Exportation et développement Canada
Responsabilité et durabilité des entreprises

Date : 17 novembre 2020

Participants

Conférenciers invités

Richard Florizone, président du Groupe de travail pour une reprise résiliente, et président et chef de la direction de l'Institut international du développement durable

Jamie Bonham, directeur de l'engagement des entreprises et des questions environnementales, sociales et de gouvernance à Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (Placements NEI)

Membres du Conseil consultatif sur la RDE

Christa Wessel, chef de l'exploitation et des Services juridiques à ClearView Strategic Partners Inc.

David Wheeler, cofondateur de l'Academy for Sustainable Innovation

Gordon Lambert, directeur en résidence, Durabilité pour Suncor, Ivey Business School, Université Western

Marie-Lucie Morin, administratrice et membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Martine Irman, membre du Conseil d'administration d'EDC, première vice-présidente du Groupe Banque TD, et vice-présidente de Valeurs Mobilières TD

Rosemary McCarney, ancienne ambassadrice du Canada et représentante permanente aux Nations Unies à Genève

Représentants d'Exportation et développement Canada (EDC)

Mairead Lavery, présidente et chef de la direction d'EDC et présidente du Conseil consultatif

Carl Burlock, chef de la direction des affaires commerciales

Todd Winterhalt, premier vice-président des Communications et de la Stratégie d'entreprise

Chris Pullen, directeur de la Gestion des risques environnementaux et sociaux

Ranya Gabriel, vice-présidente des Opérations commerciales et de la Gouvernance

Absents

Membres du Conseil consultatif sur la RDE

Eduardo Bohórquez, directeur général de Transparencia Mexicana

Anita Ramasastry, doyenne émérite de la Washington University School of Law

Représentants d'Exportation et développement Canada (EDC)

Justine Hendricks, première vice-présidente du Commerce durable et de la Facilitation des affaires

Sophie Roy, vice-présidente de la Responsabilité et durabilité des entreprises

Le 17 novembre 2020, le Conseil consultatif sur la responsabilité et la durabilité des entreprises (RDE) d'EDC a tenu sa séance d'automne de l'année 2020. Les discussions ont porté sur les objectifs suivants :

- a) Renseigner davantage la présidente et la haute direction d'EDC pour qu'ils puissent prendre les meilleures décisions possible dans le cadre de la Stratégie d'entreprise et des stratégies environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) axées sur le marché intermédiaire.
- b) Fournir à la présidente et à la haute direction d'EDC diverses options à envisager dans l'élaboration d'un programme ESG réfléchi et proactif qui favorisera la relance économique et l'atteinte des objectifs de pérennité du Canada.

La séance du Conseil a commencé sur une bonne lancée grâce à une mise en contexte de Richard Florizone (président et chef de la direction de l'Institut international du développement durable et président du Groupe de travail pour une reprise résiliente) et Jamie Bonham (directeur de l'engagement des entreprises et des questions environnementales, sociales et de gouvernance à Placements NEI). L'essentiel de leur message était que les enjeux ESG et de pérennité sont non seulement un impératif social, mais aussi un gage de résilience, et donc de rentabilité et de grand succès dans la relance économique d'après la crise. Ensuite, la discussion a porté sur la lutte contre les changements climatiques, mais aussi sur un florilège de mesures qu'EDC peut prendre pour aider le Canada à sortir de la crise avec une économie robuste, résiliente et rentable qui s'aligne sur les objectifs de pérennité nationale et mondiale.

Voici les idées et observations étant ressorties des présentations et des discussions du Conseil en ce qui concerne EDC :

1) LA RELANCE DONNE UN ÉLAN AUX QUESTIONS ESG ET ACCÉLÈRE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE SOBRE EN CARBONE

- La pandémie a révélé toute l'urgence de prendre en charge les enjeux ESG et d'instaurer une économie durable. C'est le nouveau mot d'ordre pour la finance et l'investissement, la divulgation et la réglementation, à l'heure où ces enjeux gagnent du terrain dans les secteurs public et privé, qui s'emploient à accélérer la transition vers une économie résiliente et faible en carbone.

2) RECONSTRUIRE EN MIEUX : « ESG », SYNONYME DE RÉILIENCE POUR L'ÉCONOMIE ET LES PORTEFEUILLES

- L'importance des questions ESG, de la durabilité et de la divulgation y afférente (Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques [GIFCC]) n'est plus matière à débat, tout comme la valeur de la résilience. De fait, durant la pandémie, le rendement des fonds ESG a dépassé les prévisions et n'a pas fini d'augmenter, contrairement à certains fonds traditionnels.
- Plusieurs secteurs se sont démarqués par leurs investissements issus de leur plan général de reprise, dont les suivants :
 - constructions et rénovations écoénergétiques et résilientes face aux changements climatiques, au public comme au privé;
 - fabrication de véhicules zéro émission;
 - production, stockage et infrastructures d'énergie propre;
 - capital naturel favorisant la biodiversité et la résilience face aux changements climatiques.

3) MARCHÉ INTERMÉDIAIRE : SOUTIEN BONIFIÉ PAR L'ENSEIGNEMENT DE NOTIONS ESG

- Au Canada, les segments intermédiaires sont souvent restreints par le capital et la capacité, surtout pour ce qui est d'adopter de bonnes pratiques ESG. De plus, les PME ne savent pas toujours si les mesures incitatives d'ordre ESG et de durabilité leur sont destinées ou non, et peuvent avoir du mal à déchiffrer les règlements et les exigences en élaboration sur le climat, les enjeux ESG et la divulgation. Le Conseil a donc invité EDC à songer à ce qu'elle peut faire pour aider les PME à comprendre les occasions et les risques de la conjoncture mondiale, qui accorde de plus en plus d'importance à ces enjeux.

4) TRANSPARENCE ET COMMUNICATION

- La transparence et la divulgation impulsent les progrès ESG, et la centralisation des normes et des mesures peut favoriser leur normalisation et leur adoption.

5) PARTENARIATS STRATÉGIQUES

- Le fait de stimuler la concurrence et de faciliter la collaboration chez les entreprises d'innovation et de technologies propres peut encourager l'échange d'informations et mener à l'union des forces. EDC devrait donc envisager de soutenir en priorité les entreprises du marché intermédiaire en leur fournissant du capital et des renseignements.

6) RISQUES DE TRANSITION

- Le Canada a peu de poids dans la définition des règles des marchés étrangers et des normes de la finance durable. Ce fait met en lumière la valeur qu'EDC peut fournir par l'enseignement et la coordination de bonnes pratiques ESG.